

Mythologie, Paris, 1627 - X [75] : De Tantale

Auteur(s) : Conti, Natale ; Montlyard, Jean de (traducteur) ; Baudoin, Jean (éditeur)

[Voir la transcription de cet item](#)

Collection Mythologia, Francfort, 1581 - Livre X

Ce document est une transformation de :

[Mythologia, Francfort, 1581 - X \[75\] : De Tantalo](#)

Collection Mythologia, Venise, 1567 - Livre X

Ce document est une transformation de :

[Mythologia, Venise, 1567 - X \[75\] : De Tantalo](#)

Collection Mythologie, Lyon, 1612 - Livre X

Ce document est une révision de :

[Mythologie, Lyon, 1612 - X \[75\] : De Tantale](#)

Collection Mythologie, Paris, 1627 - Livre VI

[Mythologie, Paris, 1627 - VI, 19 : De Tantale](#) a pour résumé ce document

Informations sur la notice

Auteurs de la notice Équipe Mythologia

Mentions légales

- Fiche : Projet Mythologia (CRIMEL, URCA ; IUF) ; projet EMAN, Thalim (CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)
- Images : BnF, Gallica

Citer cette page

Conti, Natale ; Montlyard, Jean de (traducteur) ; Baudoin, Jean (éditeur),
Mythologie Paris, 1627 - X [75] : De Tantale, 1627

Projet Mythologia (CRIMEL, URCA ; IUF) ; projet EMAN, Thalim (CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Consulté le 03/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Mythologia/items/show/1335>

Copier

Présentation du document

PublicationParis, Pierre Chevalier et Samuel Thiboust, 1627
ExemplaireParis (France), BnF, NUMM-117380 - J-1943 (1-2)
Formatin-fol
Langue(s)Français
Paginationp. 1072

Des dieux, des monstres et des humains

Entités mythologiques, historiques et religieuses [Tantale](#)
Notice créée par [Équipe Mythologia](#) Notice créée le 30/04/2018 Dernière
modification le 25/11/2024

gardent telle foy & loyauté qu'ils doiuent aux Magistrats & Princes qui les ont établis en honneur; car il ne leur est pas bien seant de divulguer les secrets de leurs Seigneurs. Toutefois cet enseignement ne convient pas moins à ceux qui briguent & pourchassent de toute leur affection des Estats & Offices, qui neantmoins bien souuent leur sont refusés, lesquels apprennent par cette Fable, qu'il n'y a chose qui plus afflige l'homme que l'ambition. Cela se peut aussi rapporter à toutes autres vacations & qualitez, pource que quand quelqu'un a acquis ce qu'auparavant il auoit en admiration, il vient à s'ennuyer, & en rechercher quelque autre.

De Tantale.

Dauantage la Fable de Tantale tend à rendre l'avarice détestable aux hommes, attendu que l'on a de coutume d'appeler les riches, fils de Jupiter, à cause de leurs richesses; mais ils sont aussi condamnés à languir d'une soif perpétuelle: d'autant que plus ils ont de biens, plus ils en désirent auoir.

De Titye.

Celuÿ qui se confiant en la forme de son corps, ou bien en la noblesse de sa race; ou bien en la puissance de l'homme, vient à négliger l'équité & les autres vertus, le supplice de Titye est bastant pour le détourner de malefice, veu que cette prodigieuse taille de corps ne l'a peu gâtentir de la vengeance de Dieu. Toutefois quelques-vns approprient la Fable de Titye à la nature des biens, comme nous auons dict en son lieu.

Des Titans.

LA Fable des Titans a été feinte non pour façonner les mœurs, mais pour expliquer les affaires de Nature: Ils prindrent les armes à l'encontre de Jupiter, & furent par lui précipitez en l'abysme du tartare; d'autant que les corps naturels subis à corruption font mine de se vouloir parangonner à ces corps célestes sempiternels, combien que toutefois ils viennent incontinent à defaillir, encore que chaque forme d'animaux soit éternelle. Ils ont doncques qualifié ces formes ou Titans du tiltre de Peres des Dieux & des hommes, & source de toutes creatures ayans ame. Quelques-vns ont estimé que Titan soit le Soleil, comme de faiët les Poëtes prennent souvent ces deux noms en mesme signification. Les autres prennent les Titans pour les plus grossiers elemens qui par la vertu des corps superieurs sont continuellement chassés à bas.